

Encadrement LAS 2 TARIFS 2021/2022

ANCIEN ETUDIANT MMPP (Bordeaux ou Pau)

Frais de dossier	Frais de scolarité payables en		
	1 versement de	4 versements de (*)	6 versements de (*)
Offerts	1 490 Euros	384 Euros	261 Euros

AUTRES ETUDIANTS

Frais de dossier	Frais de scolarité payables en		
	1 versement de	4 versements de (*)	6 versements de (*)
120 Euros	1 690 Euros	435 Euros	296 Euros

(*) Le paiement en 4 versements comprend une augmentation de 3 % et le paiement en 6 versements une augmentation de 5 %

Les règlements des frais de scolarité sont encaissables selon l'échéancier ci-dessous :

En 1 versement : à réception du dossier

En 4 versements : à réception du dossier, le 5 octobre 2021 puis les 5 janvier et 5 mars 2022.

En 6 versements : à réception du dossier, puis les 5 octobre, 5 décembre 2021, puis les 5 janvier, 5 février et 5 mars 2022.

Nous sommes une des dernières Prépas indépendantes en France, ce qui nous permet de maintenir un niveau de tarifs raisonnable, afin que tous ceux qui souhaitent notre aide puissent y accéder. Nos tarifs incluent toujours toutes nos prestations et nous accompagnons nos étudiants jusqu'au bout, quelle que soit la finalité de leur parcours.

Pour votre inscription, merci de suivre la procédure ci-après ou nous contacter par mail sur

medformation@mmpp.fr,

ou par téléphone 05 56 08 70 70

*** Modalités d'inscription ***

- 1°) **CONNECTEZ-VOUS** sur notre site www.mmppp.fr, remplissez le formulaire de pré-inscription sur la page correspondante à la formation choisie. A l'issue de votre saisie cliquez sur le bouton « réservation et paiement » situé en bas de la page pour effectuer le paiement des 120€ de frais de dossier. *Les étudiants ayant suivi leur 1^{ère} année à MMPP devront suivre la procédure jusqu'au télépaiement sans aller jusqu'à la validation du paiement.*
- 2°) Vous **RECEVREZ, dans les 48 heures**, un accusé de réception par mail validant définitivement votre place.
- 3°) **Un lien pour télécharger le DOSSIER d'INSCRIPTION** vous sera adressé par mail **fin juin/début juillet**. Vous devrez le remplir et nous le retourner par courrier, **accompagné de la totalité de vos règlements et des différentes pièces demandées**

Les frais de dossier seront remboursés uniquement sur justificatif (envoyé au plus tard le 31 juillet), et dans le cas d'un changement complet d'orientation.

Aucune pré-inscription ou inscription ne sera acceptée par téléphone. Dans le cas où une formation serait complète, votre demande sera placée sur une liste d'attente.